



PRISE DE POSITION SUR LE RAPPORT DU CONSEIL FEDERAL «MESURES POUR L'ASSURANCE QUALITE DU SYSTEME DE RECYCLAGE DES BOUTEILLES A BOISSONS EN PET EN SUISSE», DU 20 NOVEMBRE 2019

RENFORCER LE SYSTEME DE COLLECTE VOLONTAIRE PAR DES ACTIONS CIBLEES

PET-Recycling Schweiz remercie le Conseil fédéral pour sa confiance dans le recyclage du PET, confiance qu'il vient de réitérer dans ce rapport. Nous partageons l'idée que le système de collecte volontaire nécessite un maximum de latitude et que l'on peut se passer de toute mesure réglementaire pour protéger le recyclage du PET. Les modalités du système de collecte volontaire du PET sont parfaitement adaptées à la Suisse. Le bénéfice environnemental est élevé et les coûts sont faibles. Quand on considère la situation en Suisse, son système l'emporte sur d'autres systèmes de collecte.

DES PROGRES GRACE A LA COOPERATION AVEC LES ACTEURS ECONOMIQUES

Le système de collecte de PET-Recycling Schweiz réunit tous les acteurs de l'industrie des boissons. La coopération étroite entre fabricants, embouteilleurs, importateurs, collecteurs, trieurs et valorisateurs crée un bénéfice environnemental élevé qui, pour un large public, n'est hélas pas toujours perçu à sa juste valeur. Voici quelques atouts directs que présente cette étroite coopération:

- La Suisse est le premier pays à avoir réussi à boucler le cycle des bouteilles en PET.
- Depuis 2015, deux nouvelles installations de tri et l'installation de valorisation du PET la plus moderne d'Europe ont été construites en Suisse. Le PET de recyclage suisse est de classe mondiale en termes de qualité.
- Les bouteilles à boissons en PET fabriquées en Suisse sont aujourd'hui constituées en moyenne de plus de 50 pour cent de matériau de recyclage en PET. Cela met la Suisse en toute première place mondiale (par rapport à l'Allemagne qui, actuellement, se situe juste en dessous de 30 pour cent).
- Forte de ses plus de 200'000 possibilités de retour et de ses plus de 53'000 points de collecte, la Suisse exploite un réseau de collecte dont le maillage serré et la proximité au consommateur sont uniques au monde.



COLLECTES MIXTES DES PLASTIQUES: DES ACTIONS PONCTUELLES S'IMPOSENT

Une amélioration du système de déclaration s'impose

PET-Recycling Schweiz désire rappeler que selon l'art. 19 de l'Ordonnance sur les emballages pour boissons (OEB), tous les valorisateurs et exportateurs de bouteilles à boissons en PET sont tenus par la loi de déclarer à l'OFEV les quantités de l'année écoulée, ceci jusqu'à fin février.

Le rapport indique que 0,84 pour cent de bouteilles à boissons en PET disparaissent dans la collecte mixte des plastiques. PET-Recycling Schweiz estime pour sa part que ce pourcentage est sous-évalué. Les enseignements tirés des régions où la collecte mixte des plastiques est bien établie (notamment en Suisse orientale) nous permettent d'évaluer ce taux à plutôt 2 à 3 pour cent.

Les quantités non déclarées se traduisent par un taux de valorisation du PET inférieur à la réalité.

Améliorer la communication et réduire les substances étrangères

PET-Recycling Schweiz travaille en étroite collaboration avec Swiss Recycling, l'Association suisse Infrastructures communales (ASIC), le Cercle déchets (CD) et bien sûr l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), en vue d'améliorer la qualité au travers d'actions de communication et de sensibilisation ciblées. PET-Recycling Schweiz exhorte les fournisseurs des collectes mixtes des plastiques à se joindre à ces actions de communication.

CONCLUSION: DES ACTIONS S'IMPOSENT POUR LES NOUVELLES COLLECTES DES PLASTIQUES, PAS POUR LE RECYCLAGE DU PET ETABLI

L'introduction de la collecte mixte des plastiques des ménages s'est soldée par un accroissement des substances étrangères dans le recyclage du PET. En concertation avec les exploitants d'installations de tri et de valorisation, PET-Recycling Schweiz est toujours dans l'action pour préserver la qualité du PET de recyclage suisse. Les mesures prises génèrent cependant des coûts conséquents qui, finalement, pèsent aussi sur le porte-monnaie des consommateurs au travers de la contribution anticipée de recyclage.

En raison du faible bénéfice environnemental de la collecte mixte des plastiques et de ses effets négatifs sur le recyclage du PET, PET-Recycling Schweiz partage le scepticisme de l'OFEV, du CD et de l'ASIC à l'encontre de la collecte mixte. Une extension de la collecte mixte des plastiques sans pour autant prendre de mesures correctives ciblées aurait pour conséquence d'affaiblir le cycle fermé des bouteilles en PET, ce qui aurait un impact négatif sur le bénéfice environnemental et le taux de valorisation.

Si des actions s'imposent, c'est clairement en direction des nouvelles collectes de plastiques et non pas au niveau d'un recyclage du PET bien établi et écologiquement judicieux.



DOCUMENTATION COMPLÉMENTAIRE

- [Rapport du Conseil fédéral: «Mesures pour l'assurance qualité du système de recyclage des bouteilles à boissons en PET en Suisse», 20 novembre 2019](#)
- [Communiqué du Conseil fédéral «Maintien de la qualité du PET collecté: le Conseil fédéral veut sensibiliser la population», 20 novembre 2019](#)
- [Postulat 17.3257: «Recyclage du PET en Suisse. Pourquoi changer un système qui fonctionne?» du Conseiller aux États Robert Cramer \(Les Verts, GE\), 17 mars 2017](#)
- [Communiqués de presse de PET-Recycling Schweiz: «Nouveau rapport: Le Conseil fédéral salue le système de collecte volontaire du PET», 20 novembre 2019](#)